

Bon No: 001129530		1ere Gachée: 07:34 (1)		Date: 31/08/2026		reap240826102709		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410782		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 06 66 72 09 45		Véhicule:		M05 8x4 BONARD	
chantier: 078224		GIOVANNI SAS		ZAC DES ESCARNOTIERES 11 RUE HIPPOLYTE FONTAINE 51000		M87		YOHANN	
		Verbeau		BD Kennedy Chantier BEC 06.45.90.96.15 51000 Châlons-en-Champagne				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
08:15				00:00		température:		vitesse du vent:	
						validité:		X	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
PJCFC5D501		CHAPE FLUIDE CIMENT						consistance(7) Dmax	
						SF2		5	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
BETOCARB HP-MX		FI		0		C16/20			
appellation commerciale CHAPE CEMFLOOR HPC C16 F3									
Propriétés particulières spécifiées QB46 18 CF 103									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
POMPE MORTIER M3 POMPE MORTIER CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION				SP CEMEXA OPTIMA 1369				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:									
demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1